

Adaptation à l'emploi des agents de service mortuaires

Loin d'une formation juridique théorique assénant de grands principes déconnectés de la réalité, cette formation est conçue pour mettre en pratique le cadre réglementaire de l'activité des agents de chambre mortuaire.

Animé UNIQUEMENT par des professionnels de terrain, au contact quotidien des questions juridiques, éthiques, d'hygiène mais aussi et surtout relationnelles que se posent les agents des chambres mortuaires, ce stage leur permet d'intégrer de manière pragmatique les savoirs, savoir-faire et savoir être attendus dans leurs fonctions conformément à l'arrêté du 16 juillet 2009.

Objectifs

- Améliorer la prise en charge des personnes décédées et des corps des enfants pouvant être déclarés sans vie à l'état civil
- Préparer les autopsies et prélèvements et assister le personnel médical dans la réalisation des soins et des activités réalisées en chambre mortuaire
- Accueillir et répondre aux besoins d'information de la famille et des proches
- Entretenir les locaux et les matériels de la chambre mortuaire

Le + de la formation

Formation concrète qui apportera des compétences aussi bien techniques que relationnelles durant laquelle une visite d'une chambre mortuaire est organisée.

Public concerné et Prérequis

- Aide-soignant
- Agent des services mortuaires

Programme

Module 1 : Mettre en œuvre des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées (3 jours)

- Les valeurs dues au corps d'une personne décédée ; respect de la personne, des rites, des religions.

- Toilette et habillage post mortem hors soins de conservation.
- La réglementation concernant la gestion des corps en milieu hospitalier.
- Les étapes de la dégradation du corps.
- Atelier de simulation sur un mannequin

Module 2 : Assurer l'hygiène des locaux et du matériel et veiller à la sérénité des espaces d'accueil (1 jour)

- Les valeurs de recueil et de sérénité.
- Les règles de nettoyage et de désinfection spécifiques en chambre mortuaire.
- Les règles de température.
- L'organisation des locaux en chambre mortuaire.

Travail d'intersession: Parcours e-learning sur le deuil des familles (1h)

Module 3 : Soutenir les familles et les proches (2 jours)

- Les aspects psychologiques, sociologiques, ethnologiques liés à la mort.
- La souffrance, les situations de perte, de deuil, de crise.
- Les interactions familiales et proximales devant un décès.
- Les rites religieux et la laïcité dans leurs liens avec la mort et les périodes de deuil.

Module 4 : Veiller à la qualité et à la sécurité des prestations (2 jours)

- La réglementation hospitalière et funéraire, les règles de sécurité, les règles de traçabilité.
- Les compétences et la responsabilité de chaque intervenant.
- Gestion des documents de traçabilité dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun des acteurs.

Votre intervenant

Responsable de chambre mortuaire Infirmier hygiéniste

Notre démarche pédagogique

- Un référentiel d'analyse basé sur les indicateurs nationaux de bonnes pratiques (Arrêté du 16 juillet 2009 relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des aides-soignants et des agents de service mortuaire chargés du service des personnes décédées, Circulaire DHOS/G n° 2005-57 du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé, etc...)
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques...

Livrables

En parallèle des exercices et autres annexes pédagogiques distribués au cours de la formation, chaque stagiaire se verra mettre à disposition un accès à des ressources documentaires en ligne :

- Un livret pédagogique qui pourra être utilisé après la formation comme un guide/aide-mémoire
- Des ressources documentaires, une bibliographie et/ou une webographie

Ces éléments permettront, à l'issue de la formation, de faciliter une restitution des éléments clés à retenir auprès de l'équipe ou d'un supérieur hiérarchique (outils d'aide à la diffusion de l'information).

Evaluation

La présence à l'ensemble des séances de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et l'intervenant seront ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie. Les compétences seront évaluées au fur et à mesure de la formation afin de valider leur acquisition. Les connaissances seront quant à elles évaluées par un quizz de fin de formation. Les appréciations des participants seront recueillies à l'issue de la session et à froid au bout de 3 mois via un questionnaire approprié. Nous solliciterons également les appréciations des référents de la structure commanditaire au bout dans les 6 mois qui suivent la formation.

FORMATION ALTERNANCE

Durée : 56h **Jours :** 8 jours

Tarif : 1900€ - Déjeuner offert

Paris

Date(s) :

- 10, 11, 12, 13, 30, 31 Mars et 1er, 2 Avril 2026
- 1er, 2, 3, 4, 22, 23, 24, 25 Juin 2026
- 14, 15, 16, 17 Septembre et 12, 13, 14, 15 Octobre 2026
- 23, 24, 25, 26 Novembre et 14, 15, 16, 17 Décembre 2026

Inter

Durée : 56h **Jours :** 8 jours

Tarif : 1900€ - Déjeuner offert

Paris

Date(s) :

- 10, 11, 12, 13, 30, 31 Mars et 1er, 2 Avril 2026
- 1er, 2, 3, 4, 22, 23, 24, 25 Juin 2026
- 14, 15, 16, 17 Septembre et 12, 13, 14, 15 Octobre 2026
- 23, 24, 25, 26 Novembre et 14, 15, 16, 17 Décembre 2026

Intra

Durée : Adaptable selon vos besoins

Tarif : Devis personnalisé sur demande

[Demande de contact](#)

[Pré inscription](#)

[Demande de devis](#)

[Demande d'inscription](#)

Dernière modification le 23 décembre 2025 à 10h50